ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Édition 2026

GUIDE DES PLAGES

La nature nous a fait un don, l'île d'Oléron !



ÉDITO

Avec ses 100 km de côtes, le littoral de l'île d'Oléron vous offre, à vous amoureux de la baignade, amateurs de jeux de plage et passionnés de nature, un cadre idéal pour vous détendre et vous ressourcer.

Entre océan, estran, plages, dunes et forêts, ce rivage constitue un trésor authentique et naturel dans un écrin fragile et précieux qui nécessite d'être respecté et protégé.

Ce guide, que vous tenez entre vos mains, a été conçu pour vous permettre d'apprécier la valeur de cet environnement unique et d'en prendre soin.

Ce livret a vocation aussi à vous accompagner vers les 17 zones de baignade surveillées, vous alerter sur les risques et vous conseiller sur les bonnes pratiques de la plage afin que vous puissiez en profiter en toute tranquillité.

À la lecture de ce guide, vous découvrirez combien nous comptons sur chacun d'entre vous pour être prudent et pour nous aider à préserver la beauté de l'île d'Oléron.

Insulairement vôtre
Michel PARENT,
Président la communauté de communes de l'île d'Oléron
Fabienne FORD,
Vice-présidente chargée du littoral

SOMMAIRE

Je suis mon 1er sauveteur p.3
Je me rends à la plage sans ma voiture p.7
Carte des plages p.8
Mieux comprendre la plage p.10
Mieux comprendre l'estran p.11
Plage propre : l'affaire de tous p.12
J'aime la plage, je la partage p.13
Cap' sur la plage p.14
Amuse-toi ! p.15
Horaires des marées p.16

JE SUIS MON 1ER SAUVETEUR

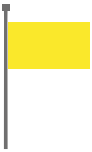
Les sauveteurs assurent la sécurité de la baignade de 11 h à 19 h sur les 17 zones surveillées (voir carte pages 8-9).

Couleurs des drapeaux et signification



Baignade surveillée sans danger apparent.

Supervised swimming with no apparent danger.



Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.

Supervised swimming with moderate or considerable danger.



Baignade interdite.

Swimming prohibited.



Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflables...).

Unfavourable wind conditions for some watersports activities.(e.g. inflatables).



Interdiction temporaire de baignade : zone de danger.

Temporary swimming ban,except in the lifeguarded area.

SI TOI AUSSI TU VEUX DEVENIR SAUVETEUR, N'HÉSITE PAS À TE RENSEIGNER SUR WWW.SDIS17.FR

J'adopte les bons réflexes

À mon arrivée, je m'informe sur : la zone de bain surveillée, la couleur des drapeaux, les horaires de surveillance, les horaires de marées, la température de l'eau et les dangers existants sur les plans de plage.

Pour les groupes, j'indique aux sauveteurs : systématiquement le nombre de personnes et je prends connaissance des dangers éventuels. Je me baigne dans les zones de bain surveillées, à l'endroit désigné par les sauveteurs.

En cas de danger

Je plonge sous la vague pour la passer.

Je ne lutte pas contre le courant pour ne pas m'épuiser.

Je me laisse flotter sur le dos et je fais des mouvements de bras pour appeler à l'aide.

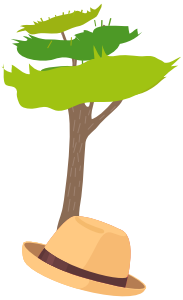
J'évite de paniquer même si la situation est inhabituelle.

Je me protège du soleil

Aux heures les plus chaudes (de 12h à 15h), j'évite les expositions au soleil et je recherche de l'ombre.

Toutes les 2 heures, je renouvelle l'application de la crème solaire, ainsi qu'après chaque baignade (et non avant). Je privilégie un produit bon pour la peau et respectueux de l'environnement.

Je me munis d'un parasol, d'un chapeau, de lunettes de soleil et d'un T-shirt, surtout pour les enfants.



J'apporte une gourde d'eau et je m'hydrate régulièrement.



JE RESTE VIGILANT

1 | OBSTACLES IMMERGÉS OU EN PARTIE IMMERGÉS

Risque de coupure et de chute.
Partly submerged obstacles, risk of cutting, injury and falling.

2 | FEUX DE FORÊT

Si un feu se déclare, je préviens les secours et je reste sur la plage, seul endroit abrité.
Forest fire: call the emergency services, stay on the beach – it is the only safe place.

3 | ZONE DE BAIGNADE SURVEILLÉE

Délimitée par les drapeaux rouges et jaunes, elle peut varier au fil de la journée selon les dangers et les marées (la mer monte et descend 2 fois par jour).
Supervised bathing areas: indicated by red & yellow flags, they may change throughout the day, depending on the dangers and the tides (the tide comes in and goes out twice a day).

4 | AVALANCHE DUNAIRE

La dune, haute et fragile, peut s'effondrer sur moi :

- Je ne l'escalade pas. Je ne fais pas de toboggan sur la dune.
- Je veille à ne pas me retrouver piégé, à marée haute, entre la falaise de sable et l'eau.

Sand dune avalanches: as they are high and fragile, the dunes can collapse on me. I do not climb or slide on them, and I take care not to find myself trapped at high tides, between the cliff wall of the sand dune and the water.

La baignade en sécurité, maintenant c'est entre 2 drapeaux rouges et jaunes.

Swim safely by now staying between 2 red and yellow flags.



JE RESTE VIGILANT

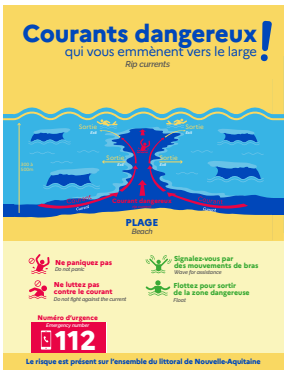
5 | CHENAL DE NAVIGATION

Chenal de navigation, baignade interdite.
Navigation channel: no swimming allowed at any time.

6 | COURANTS FORTS

Mouvement d'eau de mer régulier et continu :

- Je risque de me faire emporter et de dériver le long de la plage.



Strong currents; continuous and regular movements of the sea water: I risk being carried away and drifting along the coast.

7 | VAGUE DE BORD OU SHOREBREAK

Vague haute et creuse qui retombe près du rivage et peut m'entraîner au fond de l'eau :

- Je risque de me briser les cervicales et de me noyer.
- Je me baigne dans les zones surveillées.

A shorebreak is a high and hollow wave that breaks near the shore: its under current is very powerful and it can pull me and trap me under water. I risk breaking my neck or drowning: I must bathe in supervised areas.

8 | BAÏNES

Bassin naturel situé en bordure de plage qui se remplit et se vide avec les marées créant ainsi des courants. Si je suis emporté par une baïne :

- Je me laisse porter par le courant pour ne pas me fatiguer.
- Je fais des signes pour appeler à l'aide.

A "baïne" is a natural pool created by a sand depression, under water. Its currents follow the tide, either in or out, and they are very strong. If I am swept away by a baïne, I let myself drift with the current, I do not try to fight it and I signal for help.

JE SUIS MON 1ER SAUVETEUR

• Je choisis une zone de baignade surveillée



• Je pratique une activité nautique



- Je respecte la réglementation et je me renseigne sur les zones de pratique de mon activité.
- Je tiens compte de ma forme physique et j'informe mes proches de ma destination et de mon heure de retour prévue.
- Je suis responsable de mon matériel.
- Je consulte toujours les prévisions météo locale.

• Je surveille les enfants



- Je les équipe d'un bracelet disponible dans les postes de secours.
- Si un enfant est égaré, je le rassure et je l'emmène au poste de secours.
- Je désigne clairement l'adulte qui surveillera les enfants à proximité de l'eau.
- Je les équipe de brassards, d'un maillot de bain à flotteurs ou d'une bouée adaptée portant la marque CE.

• Je ne nage jamais seul



- Je ne m'éloigne pas trop du bord.
- Je ne surestime pas ma condition physique.

JE ME RENDS À LA PLAGE SANS MA VOITURE !



VÉLO

Accédez aux plages en toute sécurité grâce aux 160 km d'itinéraires cyclables de l'île (voir carte pages 8-9).

- **Loopi,** le GPS vélo idéal pour vos balades !
 www.ile-oleron-marennes.com
- **Carte** disponible dans les offices de tourisme ou consultable sur **www.cdc-oleron.com**
 > Rubrique "se déplacer".

NAVETTE ESTIVALE



Du 7 juillet au 25 août, les navettes desservent les plages de l'île à partir des villes et villages, mais aussi des campings et hôtels partenaires. Jusqu'à 14 passages par jour à chaque arrêt !

Gratuit 7j/7

PARCOURS ET HORAIRES

- **www.cdc-oleron.com** > Rubrique "se déplacer"
- **Dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme**

LIAISON MARITIME



Une liaison par navire rapide relie La Rochelle (centre-ville) et l'île d'Oléron (Boyardville) d'avril à fin septembre et pendant les vacances de la Toussaint.
Jusqu'à **4 allers-retours par jour en été !**
Côté Oléron, l'embarcadère est desservi par la navette estivale et connecté au réseau cyclable. Possibilité d'embarquer avec son vélo.

PLUS D'INFORMATIONS

- **www.oleron-larochelle.net** ou **05 46 47 05 10**

Phare de Chassiron

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉSEAU CYCLABLE
CYCLE NETWORK

POUR MA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- Je suis à l'écoute et j'observe ce qui m'entoure pour anticiper les dangers.
- Je respecte le code de la route et les autres usagers.
- Je circule avec prudence et ralentis à proximité des intersections.
- Je ne prends pas de risque et porte un casque.
- Je dépasse les piétons avec précaution en avertissant de ma présence grâce à ma sonnette.
- Certains aménagements peuvent être partagés avec des véhicules motorisés ou des piétons, je reste vigilant.
- La nuit, j'utilise des lampes et je mets un gilet haute visibilité pour voir et être vu.

Saint-Denis d'Oléron

Plage de la Boirie

Plage de Planginot

La Brée-les-Bains

Plage des Huttes

Plage des Seulières

Plage de Plaisance

Plage de la Gautrelle

Plage de Chaucre

Saint-Georges d'Oléron

Domino

Plage des Bonnes

Plage des Sables Vignier

Plage de Boyardville

Boyardville

Liaison maritime
Ile d'Oléron - La Rochelle

Saint-Pierre d'Oléron

Réseau cyclable
Cycle network

Itinéraire conseillé
Suggested route

Réseau routier
Road network

Office de tourisme
Tourist office

Plage surveillée
Supervised beach

Mer calme
Calm sea

Vagues
Waves

Parc aquatique IléO
IléO water parc

Liaison maritime - Île d'Oléron - La Rochelle
Marina links

Plage desservie par la navette estivale
Beach served by summer public transport

Signalétique cyclable
Cycle signage



Direction
Direction

Pour vous situer rapidement, retrouvez sur l'ensemble du réseau cyclable ces totems avec les directions à suivre et les numéros indiqués sur la carte (disponible dans les offices de tourisme ou consultable sur www.cdc-oleron.com)

To help you find your way quickly, follow throughout the whole cycle network these totems with directions and numbers indicated on the map (available at the tourist office and on www.cdc-oleron.com)

N

1 cm = 1 km

La Cotinière

Plage de Matha

Dolus d'Oléron

Plage de La Rémigeasse

Plage de La Phibie

Le Château d'Oléron

Vert-Bois

Plage de Vert-Bois

Le Grand-Village-Plage

Viaduc

Plage de La Giraudière

Grande Plage de Saint-Trojan

Saint-Trojan-les-Bains

Baignade interdite

Plage de Gatseau

MIEUX COMPRENDRE LA PLAGE

La plage évoque le plus souvent un espace de loisirs et de vacances. C'est aussi un écosystème unique et fragile qu'il faut partager

C'est un milieu en perpétuel mouvement selon les saisons, les marées et le vent. Si la plage semble vide de vie, elle abrite de nombreuses espèces qui s'accommodent de cette nature changeante. À l'abri dans le sable ou dans la laisse de mer, on y observe une multitude d'insectes qui travaillent à décomposer les algues d'échouages et autres débris naturels présents dans la laisse de mer.

C'est aussi un lieu de nidification d'une espèce d'oiseaux discrets et protégés, le Gravelot à collier Interrompu. Pour protéger les œufs pondus en haut de plage du piétinement et du dérangement, vous pouvez trouver des enclos permettant d'assurer la tranquillité des adultes et des poussins : restez à bonne distance.

Le pied de dune est constitué d'un bourrelet sableux où les plantes dites « pionnières » s'implantent et maintiennent le sable en le fixant grâce à leurs racines.

Les dunes sont le résultat d'une accumulation de sable apporté par la mer et déplacé par le vent. Le milieu dunaire est soumis à des conditions climatiques intenses (vent, embruns salés, sécheresse…), il abrite de très nombreuses plantes protégées indispensables à son équilibre.
En parcourant les plages d'Oléron, vous trouverez des aménagements qui limitent l'accès aux dunes, des clôtures et des ganivelles. Ils permettent de capter le sable transporté par le vent afin de renforcer la dune en douceur.

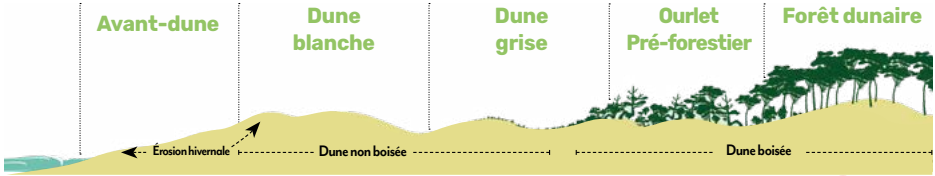




L'oyat est une plante pionnière



Ganivelles





Les dunes nous protègent des assauts de la mer et pour y parvenir, elles doivent être elles-mêmes protégées : merci d'emprunter les accès aménagés et de rester sur la plage même si aucune clôture n'est installée.



Merci de tenir vos chiens en laisse pour éviter le dérangement de la faune. L'été, les plages sont interdites aux chiens par arrêté municipal (renseignement dans les mairies).

MIEUX COMPRENDRE L'ESTRAN



La laisse de mer

Ce terme désigne les débris naturels d'origine végétale et animale que l'océan dépose sur le littoral au rythme des marées. Les laisses de mer constituent un véritable écosystème, fréquenté par une grande diversité d'animaux qui trouvent gîte et couvert (insectes, coléoptères, oiseaux,...).

Elles ont un rôle très important contre l'érosion littorale. Les amas qu'elles forment plus ou moins hauts sur la plage (en fonction des coefficients de marées) piègent le sable déplacé par le vent. Leur décomposition apporte les nutriments et l'humus nécessaires à l'installation des végétaux qui fixent la dune.

La laisse de mer contient en grande majorité des algues d'échouage, qui est un phénomène naturel. Fixées sur les rochers, les algues se décrochent au gré de la houle. Elles font partie intégrante de l'environnement de l'île et sont le témoin d'une nature vivante.

Malheureusement sur la plupart des plages, les déchets d'origine humaine (bouteilles en plastique, mégots, emballages alimentaires, morceaux de filets de pêche...) accompagnent régulièrement la laisse de mer.
Ces déchets de toutes tailles génèrent des nuisances d'ordre esthétique (paysage), sanitaire (toxicité, matériel coupant...), environnemental (pollution, ingestion par les animaux) et économique (coût de nettoyage).

Attention certains échouages d'algues nécessitent des mesures de précautions (informations sur les sites concernés).

Ainsi, conserver la laisse de mer en ne pratiquant pas de ramassage mécanique, c'est préserver ce milieu naturel et toute cette vie du littoral souvent invisible mais pourtant indispensable.



Ponte de Gravelot à collier interrompu.



Talitre ou puce de mer qui se nourrit dans la laisse de mer et qui sera mangé par le Gravelot à collier interrompu notamment.



PLAGE PROPRE : L'AFFAIRE DE TOUS

PLAGES SANS POUBELLE

Parce que les déchets ne sont pas les bienvenus dans les espaces naturels, l'île d'Oléron, comme d'autres territoires littoraux, a fait le choix de retirer les poubelles de plage, réduisant ainsi les dépôts sauvages, les poubelles débordantes et l'envol des déchets.

Pour préserver nos plages et les milieux marins, chacun est donc invité à repartir avec ses déchets pour faire le tri à son domicile ou dans son hébergement.

À VOUS DE JOUER !

1. Ne laissez rien sur la plage. Apportez un sac pour ramener vos déchets.
2. Triez vos déchets : sur Oléron tous les emballages se trient (plastiques, papiers, cartons…) ainsi que le verre. Sur le chemin du retour, déposez-les dans des colonnes de tri, en accès libre.
3. Si vous avez des déchets encombrants, tels que des parasols ou des bouées gonflables, renseignez-vous auprès de votre hébergeur.
4. NE PAS TOUCHER et NE PAS COLLECTER les déchets toxiques ou dangereux trouvés sur la plage ou dans l'eau. **Signalez-les au poste de secours ou appelez le 18**.

500 LITRES D'EAU POLLUÉE… PAR MÉGOT

Les déchets jetés par terre (mégots, chewing-gums, petits papiers…) , en ville ou dans la nature, finissent par rejoindre la mer. Ils sont emportés par l'eau de pluie qui les emmène vers les cours d'eau et finissent dans les océans. Conservez vos déchets même les plus petits pour les jeter dans une poubelle appropriée.



ALLER PLUS LOIN !

Plusieurs actions de nettoyage sont menées toute l'année.
Vous pouvez y contribuer !



L'ÉTÉ, NETTOYEZ LES PLAGES AVEC LES ÂNES

D'avril à octobre, « les Ânes d'Oléron » sillonnent le littoral, les matins de 9h à 12h. Les bénévoles sont assistés d'ânes du Poitou, pour nettoyer les plages tout en préservant les sols. Si vous souhaitez allier l'utile à l'agréable, vous trouverez le programme sur **www.cdc-oleron.com** ou auprès des offices du tourisme.

L'HIVER, UTILISEZ LES BACS À MARÉE

Hors saison estivale, vous trouverez des bacs à marée disposés sur certaines entrées de plages. Lors de vos promenades, vous pouvez y déposer les déchets d'origine humaine (d'échouage qui arrivent lors des grandes marées). En revanche, je laisse sur la plage la laisse de mer (bois, algue, coquillage, os de seiche, etc…).

J'AIME LA PLAGE, JE LA PARTAGE





Par leur diversité, les plages d'Oléron offrent de nombreuses possibilités pour la pratique d'activités liées à la mer. De la pêche à pied aux sports nautiques, régalez-vous à marée haute comme à marée basse des merveilles de l'île.

DU SPORT ET DE LA GLISSE POUR TOUS !

Sur la plage comme dans les marais, l'île d'Oléron regorge de possibilités sportives et de lieux de pratique.

Initiez-vous au surf, Stand-Up Paddle (SUP) au paddle, à la voile, au kite-surf et même au char à voile. Embarquez pour une excursion en mer pour vous ressourcer ou même pour approcher le célèbre Fort Boyard...

Initiez-vous à la plongée ou au secourisme ! Les 90 km de côtes de l'île vous promettent de belles aventures.

Appréciez et admirez la faune et la flore locales du marais en kayak ou en Stand-Up Paddle.

Oléron, une île nature qui ne manquera pas de vous surprendre.

Profitez de la marée basse pour partir à la découverte des richesses de l'estran. Couteaux, bigorneaux et palourdes pourront ravir vos papilles. MAIS N'OUBLIEZ PAS : PÊCHER INTELLIGENT, PÊCHER DURABLEMENT !



- **Respecter le milieu :** laisser les pierres de l'estran dans le bon sens (algues vers la lumière), ne pas labourer les sables et vases (pêcher « au trou »).
- **Limiter sa pêche** à ce que l'on consommera réellement et laisser en place les autres animaux (des quantités maximales sont autorisées).
- **Respecter les mailles** (tailles) des animaux afin qu'ils puissent grandir et se reproduire.

ATTENTION LA PÊCHE À PIED EST INTERDITE SUR CERTAINES ZONES. TROUVEZ TOUTE LA RÉGLEMENTATION ET LES ZONES AUTORISÉES SUR LE SITE DU CPIE MARENNES OLÉRON : WWW.IODDE.ORG

CAP' SUR LA PLAGE

Pendant la période de surveillance des plages, 12 fauteuils de baignade pour les personnes à mobilité réduite (8 Tiralos et 5 Hippocampes) sont mis à disposition par la Communauté de Communes dans 10 postes de secours.

FAUTEUILS DE BAIGNADE

Le prêt est gratuit, sans réservation (limité à 1 heure en cas de demandes simultanées) et sous la responsabilité des utilisateurs.

Les sauveteurs aident les personnes quand ils sont disponibles sans que cela n'entrave leur mission de surveillance qui est prioritaire.

Les 10 postes de secours équipés par la mise à disposition de fauteuils de baignade bénéficient d'un accès facilité en caillebotis. Néanmoins, ces accès ne sont pas tous aux normes d'accessibilité pour des raisons de relief.

2 plages sont labellisées Tourisme et Handicap, la plage de Gatseau à Saint-Trojan-les-Bains et la plage de la Boirie à Saint-Denis-d'Oléron.



Hippocampe



Tiralo

PLAGES DISPOSANT DE FAUTEUILS DE BAIGNADE

1 • **Plage de la Boirie**
Saint-Denis-d'Oléron

2 • **Plage de Planginot**
La Brée-les-Bains

3 • **Plage de Plaisance**
Saint-Georges-d'Oléron

4 • **Plage de la Gautrelle**
Saint-Georges-d'Oléron

5 • **Plage des Sables Vignier**
Saint-Georges-d'Oléron

6 • **Plage de Boyardville**
Saint-Georges-d'Oléron

7 • **Plan d'eau de la Phibie**
Le Château-d'Oléron

8 • **Plage de Vert-Bois**
Dolus-d'Oléron

9 • **Plage de la Giraudière**
Le Grand-Village-Plage

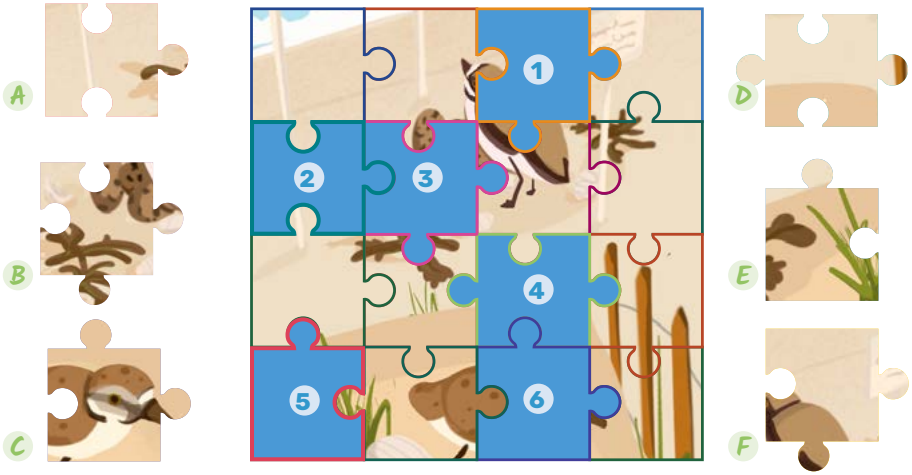
10 • **Plage de Gatseau**
Saint-Trojan-les-Bains



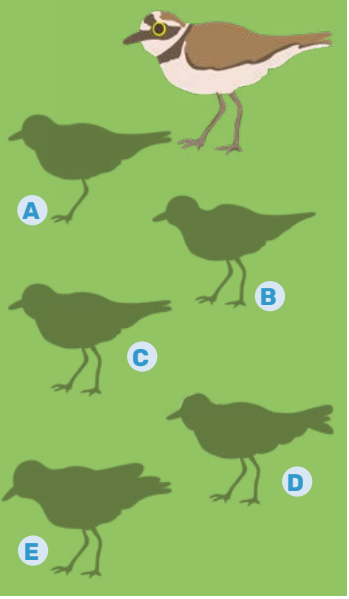
AMUSE-TOI !

1/ Pourras-tu repositionner les pièces manquantes ?

1: ◯ - 2: ◯ - 3: ◯ - 4: ◯ - 5: ◯ - 6: ◯



2/ Sauras-tu reconnaître la bonne ombre du gravelot ?



3/ Chasse au trésor de l'été :

Cherche autour de toi, coche toutes les cases
Le premier qui a tout trouvé a gagné !

JOUEUR N°1		JOUEUR N°2
◯	Repérer un insecte	◯
◯	Trouver un caillou rond	◯
◯	Entendre le chant d'un oiseau	◯
◯	Mettre un peu de crème solaire sur son nez	◯
◯	Trouver un endroit ombragé pour mettre ses pieds nus	◯
◯	Ramener deux coquillages avec des formes différentes	◯

RÉPONSES : jeu n°1 = 1F - 2A - 3B - 4D - 5E - 6C / jeu n°2 = C

HORAIRES DES MARÉES*

JUILLET

	PLEINES MERS				BASSES MERS	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
M 1	06:21	70	18:32	71	--:--	12:08
J 2	06:52	71	19:06	72	00:31	12:43
V 3	07:24	72	19:42	71	01:08	13:19
S 4	07:57	70	20:20	69	01:44	13:56
D 5	08:36	68	21:03	66	02:21	14:35
L 6	09:21	64	21:52	61	03:00	15:18
M 7	10:15	59	22:47	56	03:44	16:07
M 8	11:19	54	23:51	52	04:35	17:05
J 9	--:--	---	12:31	52	05:35	18:11
V 10	01:02	52	13:43	53	06:42	19:20
S 11	02:14	56	14:48	60	07:51	20:28
D 12	03:22	65	15:47	70	08:57	21:33
L 13	04:22	76	16:40	81	09:57	22:32
M 14	05:16	86	17:31	90	10:52	23:27
M 15	06:05	94	18:19	96	11:43	--:--
J 16	06:51	98	19:06	98	00:17	12:31
V 17	07:36	97	19:52	94	01:05	13:18
S 18	08:19	91	20:36	86	01:50	14:03
D 19	09:00	81	21:20	75	02:34	14:48
L 20	09:42	69	22:05	63	03:18	15:35
M 21	10:30	57	22:58	50	04:05	16:25
M 22	11:35	45	--:--	---	04:57	17:24
J 23	00:06	40	12:52	37	05:59	18:34
V 24	01:26	35	14:03	35	07:12	19:46
S 25	02:40	37	15:03	40	08:21	20:50
D 26	03:38	44	15:50	48	09:18	21:42
L 27	04:23	53	16:30	57	10:03	22:25
M 28	04:59	61	17:05	65	10:42	23:03
M 29	05:31	69	17:38	72	11:18	23:39
J 30	06:01	75	18:10	78	11:52	--:--
V 31	06:29	80	18:41	82	00:14	12:25

AOÛT

	PLEINES MERS				BASSES MERS	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
S 1	06:58	83	19:14	83	00:47	12:59
D 2	07:29	83	19:50	82	01:21	13:32
L 3	08:04	80	20:30	77	01:54	14:07
M 4	08:44	74	21:15	70	02:30	14:46
M 5	09:31	66	22:09	61	03:10	15:32
J 6	10:33	57	23:18	52	03:59	16:29
V 7	11:56	48	--:--	---	04:59	17:40
S 8	00:42	46	13:27	46	06:14	19:04
D 9	02:10	48	14:45	53	07:37	20:25
L 10	03:23	59	15:46	66	08:52	21:32
M 11	04:20	74	16:36	81	09:53	22:28
M 12	05:07	87	17:20	93	10:44	23:17
J 13	05:49	97	18:02	100	11:31	--:--
V 14	06:27	102	18:41	102	00:02	12:15
S 15	07:03	101	19:17	98	00:44	12:56
D 16	07:37	95	19:52	90	01:24	13:36
L 17	08:09	84	20:27	78	02:03	14:16
M 18	08:41	71	21:03	64	02:41	14:56
M 19	09:20	57	21:47	49	03:21	15:40
J 20	10:17	42	22:57	36	04:06	16:33
V 21	11:54	30	--:--	---	05:03	17:45
S 22	00:46	27	13:29	26	06:27	19:16
D 23	02:17	28	14:40	32	07:55	20:29
L 24	03:20	38	15:30	44	08:57	21:21
M 25	04:02	51	16:08	57	09:42	22:03
M 26	04:35	63	16:41	68	10:20	22:40
J 27	05:03	74	17:11	78	10:54	23:14
V 28	05:31	83	17:41	86	11:27	23:47
S 29	05:59	89	18:12	91	12:00	--:--
D 30	06:27	93	18:44	93	00:19	12:32
L 31	06:58	93	19:19	91	00:51	13:05

SEPTEMBRE

	PLEINES MERS				BASSES MERS	
	Matin	Coef	Soir	Coef	Matin	Soir
M 1	07:33	89	19:58	85	01:25	13:40
M 2	08:11	81	20:44	75	02:01	14:20
J 3	08:58	69	21:43	62	02:43	15:07
V 4	10:04	55	23:04	48	03:33	16:07
S 5	11:41	43	--:--	---	04:37	17:28
D 6	00:46	40	13:28	41	06:03	19:06
L 7	02:16	45	14:45	52	07:36	20:28
M 8	03:21	60	15:40	68	08:48	21:27
M 9	04:10	76	16:25	83	09:43	22:16
J 10	04:50	90	17:03	95	10:30	22:59
V 11	05:25	98	17:38	101	11:12	23:39
S 12	05:57	102	18:10	101	11:52	--:--
D 13	06:27	100	18:41	97	00:17	12:30
L 14	06:56	93	19:12	89	00:53	13:06
M 15	07:26	83	19:43	77	01:28	13:42
M 16	07:59	70	20:17	63	02:02	14:18
J 17	08:37	56	20:59	49	02:38	14:58
V 18	09:29	41	22:04	35	03:19	15:46
S 19	10:57	28	--:--	---	04:11	16:54
D 20	00:06	24	12:46	22	05:35	18:35
L 21	01:45	24	14:04	29	07:18	19:56
M 22	02:48	35	14:57	42	08:23	20:48
M 23	03:29	50	15:35	57	09:09	21:30
J 24	04:00	64	16:08	71	09:47	22:06
V 25	04:28	77	16:39	82	10:22	22:40
S 26	04:57	87	17:10	92	10:55	23:13
D 27	05:27	95	17:42	97	11:29	23:46
L 28	05:57	99	18:16	99	--:--	12:03
M 29	06:30	98	18:54	96	00:21	12:39
M 30	07:07	92	19:37	88	00:58	13:19

*** PORT DE LA COTINIÈRE 2026**

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

59 route des Allées - 17 310 Saint-Pierre-d'Oléron

05 46 47 24 68

www.cdc-oleron.com

Graphisme : Muchas / E. Pépay 06 73 22 11 70 - Illustrations : Martin Debray & Elise Pépay - Impression : Imprimerie LAPLANTE RCS : 337 926 745 - 06/2026 - Imprimé avec des encres à base végétale sur papier issu de forêts gérées durablement.